

20 juin 2023

Ordre du jour

14h30 - Introduction du Préfet de Région
et de la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

14h40 - Gestion quantitative : point sécheresse – PTGE – retours d'expérience

15h30 - Échanges

15h45 - Enjeux régionaux sur la qualité

16h00 - Plan eau – déclinaison régionale

16h15 - Échanges



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

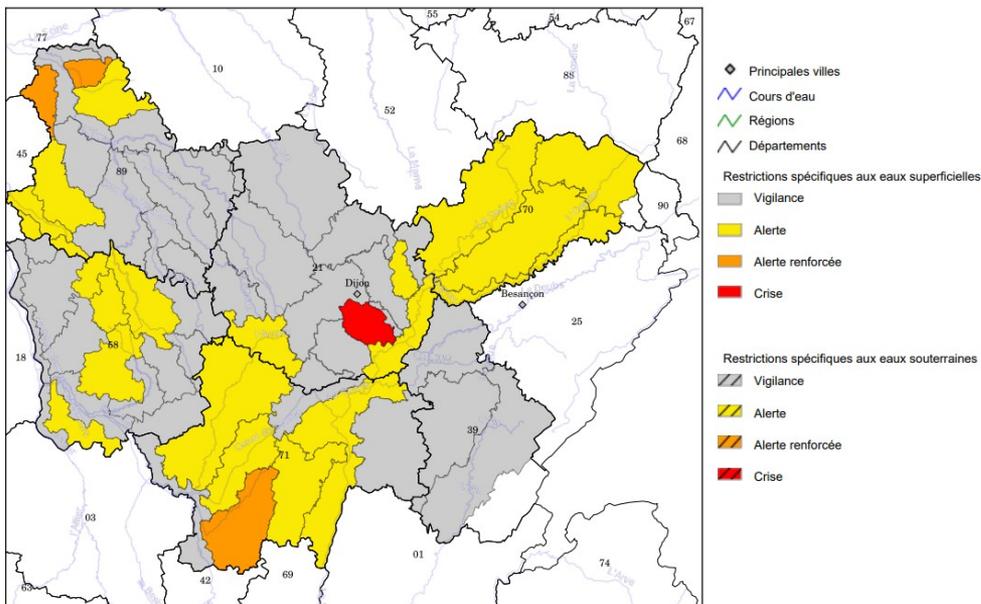


Comité Régional de l'Eau - 20 juin 2023

Point sécheresse du 19 juin 2023

- 1 BV en crise : la Vouge (21)
- 2 BV en alerte renforcée : l'Arconce (71) et le Nord Yonne (89)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
ETATS DES ARRÊTÉS DE LIMITATION DES USAGES DE L'EAU AU 19 juin 2023

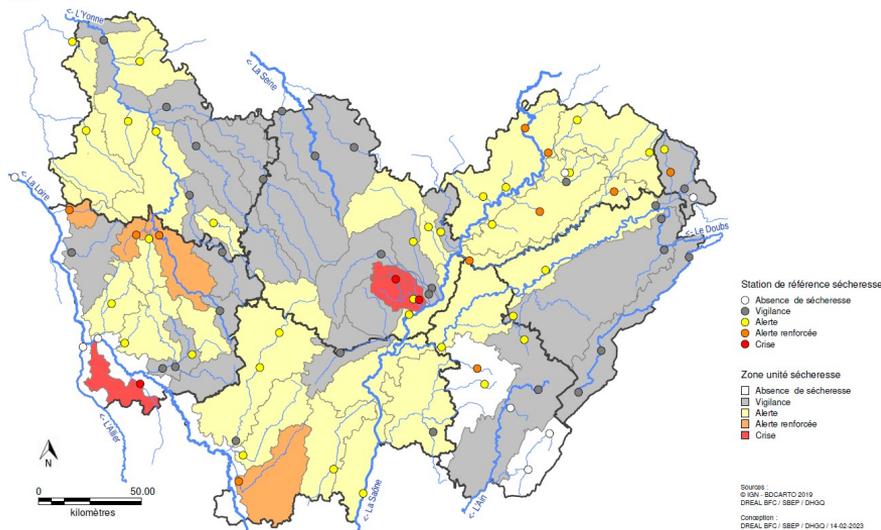


<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/public/carteReg.jsp>

• Plusieurs territoires en alerte

Usages	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	P	E	C	A
Arosage des pelouses, massifs fleuris et des plantes en pots		Interdit entre 11h et 18h Sauf pour les plantes en pots si utilisation du goutte à goutte, sans contrainte horaire	Interdit Sauf pour les plantes en pots si utilisation du goutte à goutte, sans contrainte horaire	Interdit	X	X	X	X
Arosage des jardins potagers		Interdit entre 11h et 18h	Interdit entre 9h et 20h		X	X	X	X
Arosage des espaces verts hors pelouses et massifs fleuris		Interdit Sauf arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 3 ans autorisé entre 18h et 11h	Interdit Sauf arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 3 ans autorisé entre 20h et 9h	Interdit		X	X	
Piscines privées et bains à remous de plus d'1 m ³	Sensibiliser le grand public et les collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau	Remplissage interdit Sauf : - remise à niveau - première mise en eau après accord du gestionnaire du réseau AEP si le chantier avait débuté avant les premières restrictions		Interdit	X			
Piscines ouvertes au public		Remplissage interdit Sauf : - remise à niveau - impératif sanitaire après avis de l'ARS et accord du gestionnaire du réseau AEP				X	X	
Lavage de véhicules par des professionnels (dont stations de lavage)		Interdit Sauf avec du matériel haute pression ou avec un matériel équipé d'un système de recyclage de l'eau		Interdit	X	X	X	X

Légende des usagers : P = Particulier, E = Entreprise, C = Collectivité, A = Exploitant agricole



<https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/le-dernier-bulletin-secheresse-a6669.html>

Des évolutions sur le bulletin sécheresse du 19/06/23 émis par la DREAL BFC :

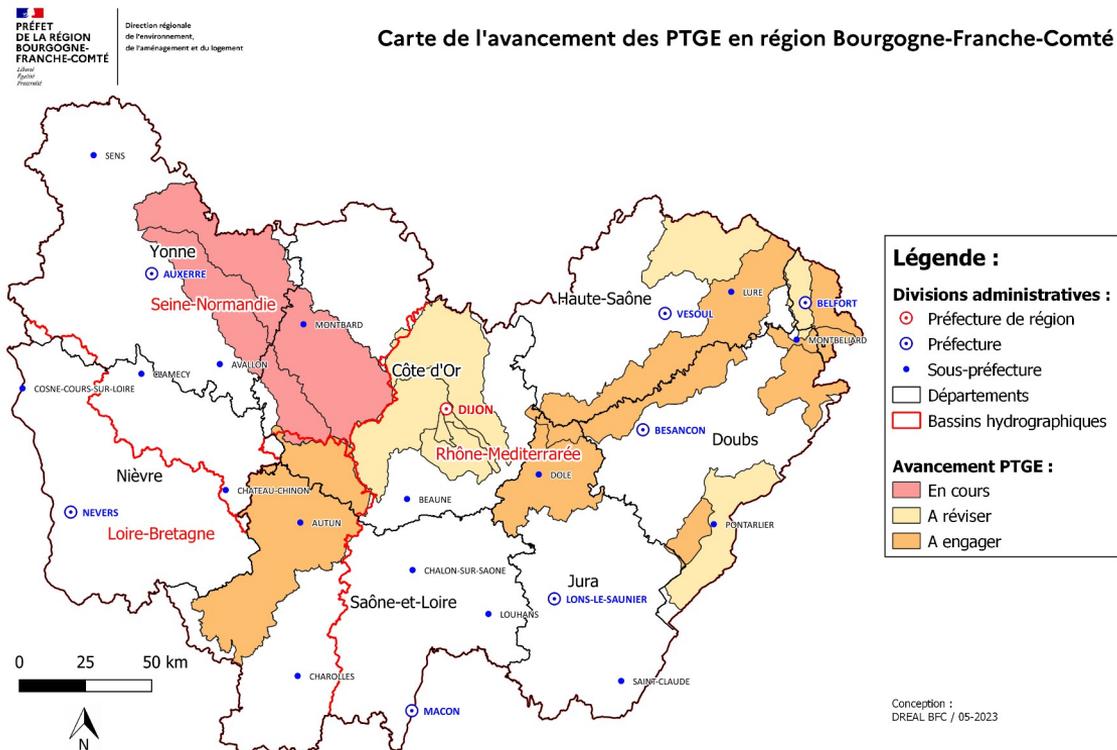
- davantage de secteurs en alerte
- quelques secteurs supplémentaires en alerte renforcée

Et les années précédentes ?

- 2022 : pas de BV en crise, 1 BV en alerte renforcée en Saône-et-Loire
- 2021 : pas de BV en crise, pas d'alerte renforcée
- 2020 : pas de BV en crise, 2 BV en alerte renforcée en Saône-et-Loire

Accélération du déploiement des PTGE

- 1 PTGE en cours
- 7 PTGE à réviser
- 7 PTGE à engager

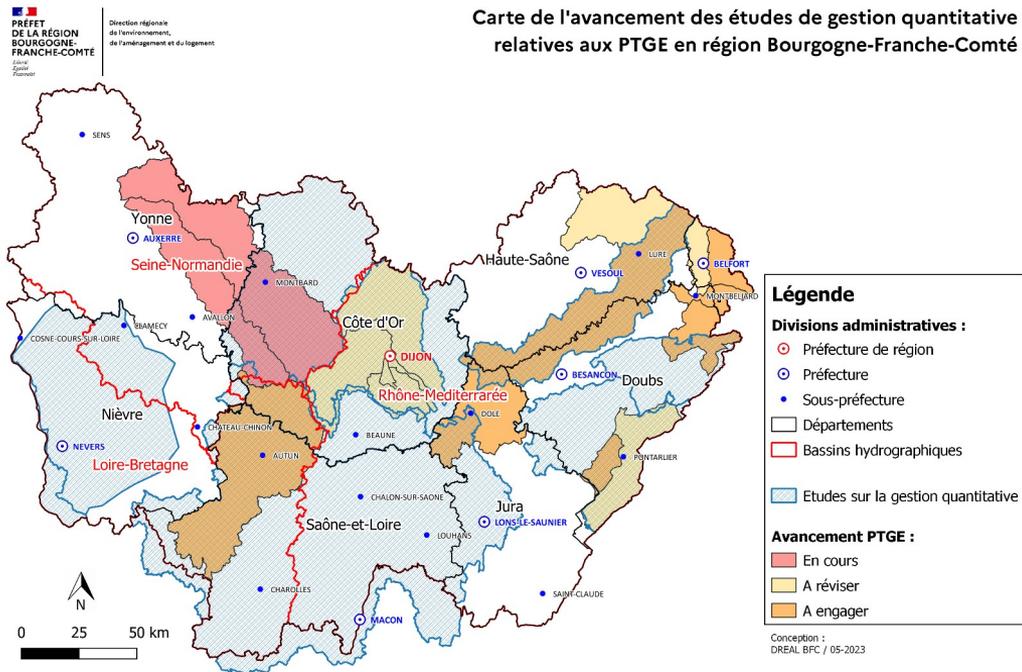


Articulation entre PTGE et études en région BFC

Nombreuses **études ressources/usages**
en cours à différentes échelles

Prennent en compte le **changement
climatique**

Études = 1ère étape du PTGE



Rencontre régionale autour des PTGE

24 mai 2023

- Plus de **70 participants**
- Des **témoignages** de collectivité
- La présentation des **subventions** de la région BFC et des agences de l'eau
- La présentation d'**outils méthodologiques**
- L'**appui des sciences comportementales aux situations de conflits d'usages**



Toutes les présentations sont disponibles sur le site internet de la DREAL BFC :

<https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/rencontre-autour-des-ptge-a10087.html>

Mode opératoire pour l'élaboration d'un PTGE

A destination des structures porteuses et des services et opérateurs de l'État

Instruction nationale 7 mai 2019 - 4 étapes clés :

- **Émergence** et acceptation du projet
- **Élaboration de l'état des lieux et diagnostic**
- **Définition du plan d'actions**
- **Mise en place du plan d'actions**

2 modes opératoires disponibles sur le site internet de la DREAL :

<https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/outils-de-gestion-quantitative-existants-a10076.html>

a) Phase d'émergence et d'acceptation du projet :

Durée : variable liée à l'implication du territoire et à la capacité d'une structure de pouvoir porter cette démarche.

Structure concernée	Description de l'action	Points de vigilance
Structure porteuse ou DDT	<p>Informe la ou les DDT du souhait de faire émerger une démarche de PTGE. Mentionne le périmètre, le porteur du projet et l'objectif de la démarche.</p> <p>Peut vouloir faire émerger une démarche sur son territoire. Elle peut proposer un projet à une structure porteuse pressentie comme capable de mener un PTGE.</p>	<p>Il peut être intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de solliciter en amont les usagers pour connaître leur point de vue et leur implication sur la démarche ; • de s'inspirer d'autres territoires qui ont déjà lancé une démarche PTGE.
DDT ou DREAL	<p>Organise une première réunion, entre les services et opérateurs de l'État.</p> <p>Donne son avis sur la pertinence du projet proposé par la structure, notamment sur la cohérence du périmètre et le choix de gouvernance.</p>	<p>L'idéal est de disposer d'une instance de gouvernance politique déjà en place comme la Commission Locale de l'Eau (CLE) d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), et d'une structure porteuse chargée des études et de l'animation (EPAGE, EPTB, syndicats de bassin versant ou collectivités territoriales).</p>

Réseau des Gestionnaires des Milieux Aquatiques (RGMA) - PTGE

Groupe d'**échanges techniques** (bassins versants, départements, agences de l'Eau, Région, DREAL, DDT)

Piloté par l'EPTB Saône-Doubs

Objectif : **élargir les compétences du RGMA aux PTGE** - février 2023

Pour en savoir plus : <https://sites.google.com/site/resobourgognefranchecomte/>

2 thématiques croisées nécessitant une **coopération** entre acteurs pour améliorer la prise en compte des **enjeux eau** dans l'aménagement

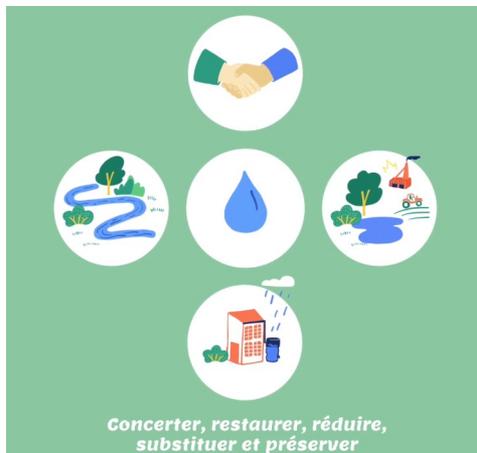
Séminaire eau et aménagement du 2 février 2023

Suites à venir :

- **Réseaux croisés** eau/aménagement
- **Visites de terrain/Retours d'expériences**
- Mettre à disposition les **données eau**
- **Fiches ressources** sur les Solutions Fondées sur la Nature

Poursuivre la communication

Un film en motion design pour les réseaux sociaux qui reprend les priorités régionales et les 5 actions clés



MERCI DE VOTRE ATTENTION